

Le Ministre Pieter De Crem prend la parole

Monsieur Pieter De Crem, Ministre de la Défense nationale, a donné un exposé le 21 mai 2008 à l'Institut royal Supérieur de Défense (IRSD)

Pendant cette conférence, Monsieur le Ministre nous a emmenés dans le futur. Son exposé avait pour thème "Un regard vers le futur : La Défense belge en 2030". Après tout, un des pré-requis de base en ce qui concerne la bonne gestion réside dans la planification sur le long terme. Cela vaut bien entendu également pour le département de la Défense qui d'ici à 2030 évoluera sans aucun doute dans un contexte international dans lequel les environnements politique, économique social et de la sécurité technologique sont amenés à évoluer. Cette situation aura des implications importantes pour le personnel, l'organisation et l'équipement du département. Quel sera ou que devrait être l'action que les forces armées fournissent à la société belge en 2030 ? Quelles sont les orientations stratégiques que nous devrions combiner parallèlement à ces implications? Après la conférence, chacun a eu la possibilité de soumettre ses questions au ministre.

A peine voit-on les effets de la réforme en cours que l'on se penche déjà sur un futur encore plus lointain. Ce 21 mai, plus de 500 personnes, civiles et militaires, avaient trouvé place à l'IRSD (ERM) pour assister à la conférence que le MOD Pieter DE CREM présenta. Dans une allocution de près d'une heure il traça les prémices de ce que devrait être la Défense en 2030.

Le Lt Col Philippe ROUSSEAU et le Lt Col CSM Dominique DI DUCA assistèrent à cette conférence et le Cdt HENNIQUIAU en présente ci-après une synthèse. Le texte complet peut être consulté sur notre site.

En introduction de son exposé et pour appuyer celui-ci, le ministre donne quelques faits et chiffres significatifs :

- Il ressort d'une enquête publique, menée durant la semaine du 15 mai 2008, que 75 % des belges pensent que la Défense a son utilité et a encore un rôle important dans notre société.
- En 2000, 20 % de la population avait plus de 60 ans ; en 2050 cette proportion sera de 37 %.
- En 2035, la demande d'énergie mondiale aura augmenté de 50 % et 80 % de l'énergie sera produite par des matières fossiles.
- Le trafic de drogues au niveau mondial représente annuellement quelques 322 milliards de dollars ; par simple comparaison, seule une vingtaine de pays dispose d'un PNB supérieur à ce chiffre.
- Ces cinq dernières années, la mortalité infantile a diminué de 25 % dans les pays émergents.
- En 2035, 60 % de la population mondiale vivra en milieu urbain.

Il faudra tenir compte de tous ces chiffres pour repenser une politique de défense au niveau mondial en général et au niveau belge en particulier.

L'opinion mondiale prétend que nous ne devons pas seulement nous borner à décrire l'avenir, mais que nous devons aller plus loin, faire encore un pas supplémentaire, le prévoir et ainsi mettre tout en œuvre pour faire face aux événements futurs.

Le ministre ne partage pas cette opinion. Il pense que nous devons certes nous préparer à l'avenir, mais surtout transformer les défis en réelles opportunités. La mondialisation n'est-elle pas à l'origine de nombreux changements positifs pour la paix et la sécurité mondiale ? Un constat : une dépendance économique oblige souvent de nombreux pays à opter pour le dialogue en lieu et place de la confrontation. Aussi, la volonté de la communauté internationale est de plus en plus souvent d'assumer ses responsabilités collectives afin de protéger des personnes dans le besoin à travers le monde.

Le ministre souhaite partager avec son auditoire une profonde réflexion quant au devenir de la Défense belge. Il s'agit d'orientations qui devront par la suite faire l'objet d'une analyse bien plus aigüe et approfondie.

Il précise que le débat qu'il ouvre ne fait pas partie de sa note de politique générale pour la législature 2008 - 2011. L'horizon que le ministre s'est fixé pour son débat est 2030.

Il commence par une analyse de l'environnement dans lequel la défense fonctionne pour ensuite en définir le rôle et l'ambition futurs de la Défense belge.

Les tendances qui se démarquent dans notre cadre sécuritaire

La première menace concerne la prolifération d'armes conventionnelles qui comporte d'énormes risques pour la sécurité mondiale. Un usage illégal ou terroriste de l'arsenal nucléaire ne peut être exclu au cours des décennies à venir ; en de telles situations, on ne peut oublier de possibles conséquences secondaires, telles que les réactions de panique de la population.

La deuxième grande menace est le terrorisme international. Les attentats de Londres et Madrid ont rappelé que l'Europe n'était pas à l'abri.

Un autre défi à relever est celui est la visibilité de la répartition fort inégale de la richesse. Cette différence représente un risque de sécurité croissant.

La criminalité organisée est un autre péril non négligeable. Elle profite de l'estompement des contrôles aux frontières pour mener des opérations toujours plus audacieuses.

Cinquièmement, les grands accords multilatéraux, qu'ils soient commerciaux ou techniques, contribuent à l'apparition de grandes puissances et pays satellites.

Sixièmement, les pandémies et autres risques pour la santé resteront à l'avenir une source potentielle de conflits.

Enfin, il faut tenir compte du déplacement des populations rurales, de plus en plus nombreuses, vers les centres urbains.

Les phénomènes globaux

Le ministre continue son exposé en soulignant que des phénomènes globaux soutendent les menaces contre notre sécurité. Nous en citerons les principaux : les besoins croissants en sources d'énergie, les changements climatiques, l'explosion démographique et la mondialisation.

Quelques implications pour la Défense belge

De l'analyse de notre cadre de sécurité en 2030, le ministre en distille quatre implications importantes :

- Nous devons toujours prévoir suffisamment de moyens pour affronter un combat de grande envergure ; c'est dans ce cadre que l'article V de l'Alliance Atlantique garde toute sa signification. Dans tous les cas de figure, il sera nécessaire de disposer d'un bras armé robuste, capable de faire face à des escalades de violences dont la nature et l'intensité sont variées.
- Le concept de « sécurité humaine » renvoie à la protection directe des personnes, le cas échéant sans la collaboration de l'Etat sur le territoire duquel le conflit se déroule.
- Il faudra une connaissance exacte du conflit et de la situation sur le terrain. Il sera donc essentiel de posséder un service de renseignement performant afin que la Défense puisse fonctionner correctement dans un environnement complexe.
- Il faudra tenir compte que le conflit se déroule non seulement sur le terrain mais aussi par média interposé.

Le rôle de la Défense

Dans le cadre de sa politique étrangère, la Défense entend tout d'abord être un partenaire et allié solidaire et fiable, tant dans un contexte bilatéral que dans un contexte multilatéral. Chaque nation doit assumer sa part de responsabilité collective dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. De cette façon, les risques inhérents à toute opération militaire seront partagés entre toutes les nations participantes de façon équitable. Ceci amène directement à la question de la Défense en tant qu'élément de la politique de sécurité de la Belgique. D'ici 2030, l'armée européenne ne sera pas encore complètement intégrée. La

Belgique ne souhaite moins jouer un rôle moteur dans le domaine de cette intégration européenne.

Le gouvernement belge a toujours considéré que les objectifs de l'Union européenne et de l'OTAN sont parfaitement compatibles. Il serait illusoire de considérer que des forces militaires européennes plus intégrées vont diminuer les budgets de défense nationaux. Une armée européenne moderne exige de gros investissements dans des technologies de pointe, qui ont un prix considérable.

Si ce niveau d'ambition requiert un important équipement, notre personnel sera confronté à d'importants défis : progrès technologiques, diversité des opérations, relations interpersonnelles complexes.

En conclusion

Après plusieurs explications techniques relatives aux adaptations technologiques, le ministre tire la conclusion suivante :

« Notre armée sera européenne et intégrée, de haute technologie ; elle sera plus petite mais plus efficace. Nous chercherons à établir un autre équilibre entre le personnel, le fonctionnement et les investissements. »



Pieter De Crem

- Né le 22 juillet 1962 à Aalter
- Marié, père de trois enfants
- Licencié en Philologie romane, KUL (Université Catholique de Louvain)
- Licencié en Droit européen et international, VUB (Université Libre de Bruxelles)

Expérience professionnelle

- Président de la section des jeunes CVP Gand-Eeklo, 1989-1995 ;
- Attaché au cabinet du Premier Ministre Wilfried Martens, 1989-1992 ;
- Attaché au cabinet du Ministre de la Défense Nationale Leo Delcroix, 1992-1993 ;
- Groupe Roularta Media, 1987-1989;
- Conseiller « De fabrieken van de Gebroeders De Beukelaar », 1993-1994;
- Bourgmestre de Aalter depuis 1995, réélu en 2000 et 2006 ;
- Député CVP pour l'arrondissement Gand-Eeklo 1995 ; réélu en 1999 ;
- Député CD&V pour la Flandre orientale, 2003 réélu en 2007 ;

- Président du groupe CD&V à la Chambre des Représentants du 31 mai 2003 jusqu'au 21 décembre 2007 ;
- Président de la Commission de l'Intérieur du 10 juin 2007 au 21 décembre 2007 ;
- Membre de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE ;
- Ministre de la Défense Nationale depuis le 21 décembre 2007 ;
- Officier de l'Ordre de Léopold ;